

États financiers de

CANADA HIPPIQUE
(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE
NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

et le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs et membres de l'organisme Canada Hippique

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canada Hippique (exerçant ses activités sous le nom de Canada Équestre) (l'« organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

le date

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 576 986 \$	1 601 720 \$
Placements (note 2)	1 501 304	1 349 516
Débiteurs (note 3)	313 161	286 837
Charges payées d'avance	163 157	288 032
	<u>3 554 608</u>	<u>3 526 105</u>
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 5)	81 536	95 072
	<u>3 636 144 \$</u>	<u>3 621 177 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	685 710 \$	549 313 \$
Produits reportés (note 7)	1 550 322	1 520 590
	<u>2 236 032</u>	<u>2 069 903</u>
Actif net (note 8)		
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	81 536	95 072
Non affectés	1 318 576	1 456 202
	<u>1 400 112</u>	<u>1 551 274</u>
Engagements (note 9)		
	<u>3 636 144 \$</u>	<u>3 621 177 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

Lisa Robertson, présidente

Meg Krueger, directrice générale

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits		
Frais de licence sportive	2 689 007 \$	2 597 784 \$
Financement public	1 115 400	1 361 010
Redevances et frais de concours	1 056 392	954 011
Dons, collectes de fonds et parrainage	979 163	459 134
Discipline – Grands Jeux	676 555	618 191
Discipline – revenus généraux	139 971	170 487
Adhésion	513 481	418 467
Contrôle de la médication équine	385 880	443 404
Ventes de produits et revenus des cours en ligne	158 191	157 368
Intérêts, remises et autres produits	85 312	140 974
Perte de change réalisée	–	(66)
	7 799 352	7 320 764
Charges		
Salaires et avantages sociaux	3 210 921	3 192 983
Discipline	1 842 696	1 496 328
Discipline – Grands Jeux	853 349	1 067 710
Bureau et administration générale	662 259	495 543
Honoraires professionnels et frais de consultation	432 018	192 060
Coût des marchandises vendues	191 189	219 284
Contrôle de la médication équine	173 476	205 139
Réunions et déplacements	169 924	139 453
Technologies de l'information	157 669	217 620
Événements	129 227	16 620
Marketing et communications	91 172	114 457
Loyer (note 9)	21 270	20 871
Amortissement des immobilisations corporelles	15 344	15 678
	7 950 514	7 393 746
Insuffisance des produits sur les charges	(151 162) \$	(72 982) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début de l'exercice	95 072 \$	1 456 202 \$	1 551 274 \$	1 624 256 \$
Insuffisance des produits sur les charges	—	(151 162)	(151 162)	(72 982)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(15 344)	15 344	—	—
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1 808	(1 808)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	81 536 \$	1 318 576 \$	1 400 112 \$	1 551 274 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(151 162)\$	(72 982)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	15 344	15 678
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	(26 324)	(90 121)
Charges payées d'avance	124 875	(136 900)
Créditeurs et charges à payer	136 397	10 106
Produits reportés	29 732	507 550
	128 862	233 331
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(1 808)	—
Diminution (augmentation) nette de placements	(151 788)	213 123
	(153 596)	213 123
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(24 734)	446 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	1 601 720	1 155 266
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	1 576 986 \$	1 601 720\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

Canada Hippique (exerçant ses activités sous le nom de Canada Équestre) (l'« organisme ») est un organisme national dont le mandat est d'être le porte-parole national du sport équestre, du loisir équestre et de l'industrie équestre canadienne dans son ensemble. Le 26 janvier 2016, l'organisme a officiellement adopté une nouvelle raison sociale, Canada Équestre. L'organisme est constitué en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 10 octobre 2015, les statuts de l'organisme sont dressés en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'organisme est une association canadienne de sport amateur agréée qui exerce des activités sans but lucratif au nom de ses membres et, par conséquent, il est exonéré d'impôt. Tout excédent sera utilisé pour promouvoir ses objectifs.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report valable pour les organismes sans but lucratif.

Les frais d'adhésion sont reportés et constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les redevances et frais de concours ainsi que les intérêts, rabais et autres revenus et les produits tirés du contrôle de la médication équine sont constatés dans l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre des actifs financiers. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable des actifs financiers au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente des actifs financiers ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement des actifs financiers. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont constatés au coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité qu'a l'organisme d'offrir des services, sa valeur comptable est réduite à la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire :

Élément d'actif	Durée de vie utile
Immobilisations corporelles	
Mobiliier de bureau et équipement	6 ans
Ordinateurs	5 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile ou durée du bail si celle-ci est plus courte
Actifs incorporels	
Logiciels	5 ans

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Apports de biens et services

Les apports de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers, à l'exception des chevaux reçus en dons. Ces apports comprennent les dons de temps et de matériel pour l'entraînement, l'entretien et d'autres dépenses engagées par les partisans des chevaux prêtés ou donnés, et les dons de biens pour soutenir les activités de financement.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

2. Placements

Les placements sont constitués d'unités de fonds à rendement élevé au comptant et représentent le fonds de réserve de fonctionnement de CH, qui a été créé pour assurer la continuité des activités de l'organisme sans interruption. Dans l'exercice visé, une somme de 151 788 \$ (56 877 \$ en 2024) a été versée au fonds de réserve et une somme de néant \$ (néant \$ en 2024) a été retirée du fonds.

3. Débiteurs

	2025	2024
Débiteurs	243 443 \$	80 964 \$
Autre	46 239	156 215
Taxes à la consommation à recevoir	23 479	49 658
	313 161 \$	286 837 \$

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier de bureau et équipement	174 750 \$	174 750 \$	— \$	122 \$
Ordinateurs	176 329	174 551	1 778	—
Améliorations locatives	237 466	157 708	79 758	94 950
Actifs incorporels				
Logiciels	107 323	107 323	—	—
	695 868 \$	614 332 \$	81 536 \$	95 072 \$

Au 31 mars 2024, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 694 060 \$ et 598 988 \$.

5. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'organisme n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de taxes de vente ou de cotisations sociales.

6. Produits reportés

	2025	2024
Cotisations de licence sportive	882 248 \$	856 563 \$
Dons	300 966	255 668
Autres frais et licences	112 929	113 669
Divers	254 179	225 315
Financement du gouvernement	—	69 375
	1 550 322 \$	1 520 590 \$

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

7. Gestion du capital

L'organisme définit le capital comme étant l'actif net.

Les objectifs de l'organisme en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation et sa mission de représentation, de développement et de promotion d'une communauté équine et équestre canadienne unifiée et harmonisée par des moyens admissibles qui répondent au mandat de ses principaux bailleurs de fonds, dont le gouvernement du Canada et ses entités connexes. La direction surveille en permanence l'évolution de la conjoncture économique et son incidence sur ses engagements financiers.

L'organisme n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2024.

8. Engagements

L'organisme loue des locaux pour ses bureaux et de stockage. Ses engagements locatifs pour les cinq prochaines années s'établissent comme suit :

2026	89 918 \$
2027	87 806
2028	89 006
2029	90 206
2030	81 806
	438 742 \$

Dans le cadre du bail, l'organisme est tenu de payer une part des frais d'exploitation, qui sont d'environ 76 000 \$ par année.

En janvier 2023, l'organisme a sous-loué ses anciens locaux à bureaux situés sur Hines Road jusqu'au 29 juin 2030.

CANADA HIPPIQUE

(EXERÇANT SES ACTIVITÉS SOUS LE NOM DE CANADA ÉQUESTRE)
Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

9. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. Il évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de toutes les sommes qui ne sont pas recouvrables.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

i) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'organisme achète des biens et services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. L'organisme détient par ailleurs 214 632 \$ (86 684 \$ en 2024) de trésorerie en dollars américains exprimée en dollars canadiens.

ii) Risque de taux d'intérêt

L'organisme n'est exposé à aucun risque important de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers. La note 3 donne de plus amples détails sur les placements à taux fixe.

iii) Autres risques de prix

L'organisme n'est exposé à aucun autre risque de prix important à l'égard de ses instruments financiers puisqu'il ne détient aucune action ni aucun fonds d'actions.

10. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.